

MODIFICATION N° 4
Approbation - 2024

ECULLY

REGLEMENT

C.3.1- Prescriptions d'urbanisme



REGLEMENT – C.3.1 Prescriptions d'urbanisme

Ecully

- ☒ Emplacements réservés de voirie
(article L.151-41 1° du Code de l'urbanisme)
- ☒ Emplacements réservés aux cheminements piétons ou cyclistes
(article L.151-41 1° du Code de l'urbanisme)
- ☒ Emplacements réservés aux équipements publics
(article L.151-41 2° du Code de l'urbanisme)
- ☐ Emplacements réservés aux espaces verts ou nécessaires aux continuités écologiques
(article L.151-41 3° du Code de l'urbanisme)
- ☐ Localisations préférentielles pour équipements
(article L.151-41 du Code de l'urbanisme)
- ☒ Périmètres d'attente de projet
(article L.151-41 5° du Code de l'urbanisme)
- ☐ Secteurs de mixité fonctionnelle
(article L.151-9 du Code de l'urbanisme)
- ☐ Secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées en zone A et N
(article L.151-13 du Code de l'urbanisme)
- ☒ Espaces boisés classés ponctuels (arbres remarquables)
(article L.113-1 du Code de l'urbanisme)
- ☐ Réservations pour programme de logements
(article L. 151-41 4° du Code de l'urbanisme)
- ☒ Secteurs de taille minimum de logement
(article L.151-14 du Code de l'urbanisme)
- ☒ Secteurs de mixité sociale
(article L.151-15 du Code de l'urbanisme)

EMPLACEMENTS RESERVES DE VOIRIE

Écully

N°	Localisation	Opération	Bénéficiaire
1	Boulevard de Valvert et ses abords de : Avenue Franklin Roosevelt à : Carrefour de l'Europe	Requalification de voie	METROPOLE DE LYON
2	Chemin Jean-Marie Vianney de : Place du Pérollier à : Chemin des Grandes Terres	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
3	Avenue du Terroir de : Chemin du Rafour à : Chemin des Grandes Terres	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
4	Chemin du Moulin Carron de : Chemin du Tronchon à : Place du Pérollier	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
5	Chemin du Rafour de : Chemin Jean Marie Vianney à : Chemin de Pontet et Crases	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
6	Chemin du Petit Bois de : rue Guy de Collongues à : chemin de Charbonnières	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
9	Rue Joseph Rimaud de : Chemin du Chancelier à : Route de Champagne	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
10	Chemin de Charrière Blanche de : Avenue Guy de Collongue à : Chemin du Chancelier	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
12	Chemin du Chancelier de : Chemin de Charrière Blanche à : Avenue Edouard Payen	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
18	Chemin du Tronchon de : Chemin du Moulin Carron à : Chemin de Pontet et Crases	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
20	Chemin du Pérollier de : Chemin Jean-Marie Vianney à : Chemin de Villeneuve	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
22	Chemin du Saquin de : Chemin de Pontet et Crases à : Chemin de Villeneuve	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
28	Chemin du Fort de : Chemin de la Sauvegarde à : Limite communale	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
51	Chemin des Serres de : Aire de retournement sur parcelle AK 7	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
54	Route de Champagne - Rue du docteur Terver de : Chemin Jean-Marie Vianney à : Rue Pierre Baronnier	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
55	Rue Marietton de : Montée des Roches à : Porte de Valvert	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
57	Chemin des Grandes Terres de : Avenue du Terroir à : Chemin du Rafour	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
58	Avenue Edouard Payen de : Rue Bizet à : Rue Luizet	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
59	Voie nouvelle de : Chemin du Tronchon à : zone AU	Création de voie	METROPOLE DE LYON

EMPLACEMENTS RESERVES DE VOIRIE
Écully

N°	Localisation	Opération	Bénéficiaire
60	rue Edouard Aynard de : rue Tramier à : la limite de la zone UCe3b	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
61	Chemin de Pontet et Crases de : Parcelle AE72 à : Avenue du Bon Pasteur	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON

EMPLACEMENTS RESERVES AUX CHEMINEMENTS PIETONS OU CYCLISTES

Écully

N°	Localisation	Bénéficiaire	Largeur approximative
4	de : Rue des Gantries à : Chemin Louis Chirpaz	COMMUNE	5m
5	de : Montée du Docteur Mastier à : Chemin du Ruisseau	COMMUNE	5m
6	de : Chemin des Balmes à : En direction du Sud	COMMUNE	5m
8	de : Chemin des Mouilles à : Chemin de Charrière Blanche	COMMUNE	5m
10	de : Chemin de la Vernique à : Limite communale	COMMUNE	5m
11	de : Chemin de Font Jacou à : Au Nord Ruisseau des Planches	COMMUNE	5m
12	de : Chemin du Tronchon à : Vers l'Ouest	COMMUNE	5m
13	de : Chemin Jean-Marie Vianney à : Chemin du Moulin Carron	COMMUNE	5m
14	de : Chemin de Pontet et Crases à : Chemin des Mouilles	COMMUNE	5m
20	de : Impasse Tramier à : Allée des Tullistes	COMMUNE	5m
21	de : Chemin de Charbonnières à : au Sud du Ruisseau de Serre	COMMUNE	5m
22	de : Avenue Guy de Collongue à : Chemin du Petit Bois	COMMUNE	5m
23	de : Chemin du Ruisseau à : Chemin de la Vernique	COMMUNE	5m

EMPLACEMENTS RESERVES AUX EQUIPEMENTS PUBLICS
Écully

N°	Localisation	Affectation	Bénéficiaire
8	Ruisseau du Trouillat Chemin de Charrière Blanche	AMENAGEMENT HYDRAULIQUE	METROPOLE DE LYON
9	Ruisseaux Serres/Planches Chemin de Charbonnières	AMENAGEMENT HYDRAULIQUE	METROPOLE DE LYON
10	Ruisseau des Planches Chemin de la Verdoyure	AMENAGEMENT HYDRAULIQUE	METROPOLE DE LYON
11	Ruisseau des Planches Lieu-dit Les Bruyères	AMENAGEMENT HYDRAULIQUE	METROPOLE DE LYON

**PERIMETRES D'ATTENTE DE PROJET
ECULLY**

N°	Localisation	Date création	Règlement
1	Avenue Guy de Collongue - chemin du Petit Bois - chemin de Charbonnières	Date d'approbation de la modification n°3	Les constructions ou installations d'une superficie cumulée supérieure à 50 m² de surface de plancher sont interdites.

ESPACES BOISES CLASSES PONCTUELS (ARBRES REMARQUABLES)

Écully

Sujet	Localisation	Observations
QUERCUS ROBUR : chêne pédonculé.	Chemin du Pérollier.	Arbre de plus de 150 ans.Bonne santé et port magnifique.Dans une grande propriété lotie il y a 10 ans.
CEDRUS LIBANI : cèdre du Liban.	Chemin du Pérollier.	Arbre de plus de 150 ans. Bonne santé et port magnifique. Dans une grande propriété lotie il y a 10 ans.
PINUS NIGRA : pin noir.	Rue Joseph Rimaud n°4.	Arbre classique dans l'agglomération depuis le XVIIIème siècle. Dimensions exceptionnelles et excellent état sanitaire.
CEDRUS LIBANI : cèdre du Liban.	Place de la Libération jouxtant la mairie.	Dans le parc d'un ancien domaine horticole.Un des plus anciens de la commune.Excellent état sanitaire.
FAGUS SYLVATICA PENDULA : hêtre pleureur.	Rue du hêtre-pourpre , angle chemin du Randin.	Admirable exemple de la science des entrepreneurs et créateurs de jardins d'Ecully (Luizet) au XIXème siècle.
FAGUS SYLVATICA PURPUREA : hêtre pourpre.	Rue du hêtre-pourpre, angle chemin du Randin.	Essence typique d'ornement de la fin du XIXème siècle. A donné son nom à la rue.
CEDRUS LIBANI : cèdre du Liban.	Avenue du docteur Terver.Parc municipal.	Individu isolé de très grande ampleur,à forte valeur paysagère.Excellent état sanitaire.
ABIES PINSAPPO : sapin d'Espagne.	Chemin du Randin,angle avenue Béranger.	Essence relativement peu répandue.Planté en 1892.Epargné lors de l'agencement du carrefour.
SEQUOIA SEMPERVIRENS : séquoia.	Rue du Docteur Terver.	Grand arbre.Bonne santé.Excellent état sanitaire.Bien visible.
CEDRUS ATLANTICA : glauca.	Place de la libération	Port et développement remarquable
QUERCUS ROBUR : chêne pédonculé .	Chemin du Chancelier	Arbre de plus de 150 ans .Bonne santé et port magnifique en bord de propriété.
PINUS NIGRA LARICIO : Pin Laricio	Avenue Payen n° 20	Arbre de dimensions honorables marquant le paysage, variété peu fréquente en bon état physiologique.
CEDRUS LIBANI : Cèdre du Liban	7B rue de Veyssières	Arbre de dimensions remarquables, en bon état physiologique et marquant le paysage
CEDRUS LIBANI : Cèdre du Liban	2 avenue franklin Roosevelt	Arbre de dimensions honorables, en bon état physiologique et marquant le paysage

**SECTEURS DE TAILLE MINIMALE DE LOGEMENTS
ECULLY**

N° de secteur	Seuil d'exigibilité	Pourcentage minimal de la surface de plancher du programme soumise à la servitude de taille ou de typologie	Taille minimale ou typologie des logements
1	Construction existante à destination d'habitation, opération de plus de 3 logements créés	70%	T2 et plus

SECTEURS DE MIXITE SOCIALE Écully

Numéro de secteur	Nature du programme	Seuil d'exigibilité	Pourcentage minimal de la surface de plancher du programme affecté au logement aidé	Catégorie de logement aidé et ventilation de la surface de plancher affectée au logement aidé
1	Construction existante à destination d'habitat	Plus de 5 logements créés	30%	PLUS-PLAI-PLS
1	Construction neuve ou changement de destination en vue de logement familial	De 600 à 1500 m ² de surface de plancher	30%	PLUS-PLAI-PLS dont 60% maximum de PLS
1	Construction neuve ou changement de destination en vue de logement familial	Plus de 1500 m ² de surface de plancher	30%	PLUS-PLAI dont 30% minimum de PLAI
1	Construction neuve ou changement de destination en vue de résidence étudiante	Plus de 600m ² de surface de plancher	30%	PLUS-PLAI-PLS